



NOMBRE DE JOUR MAXIMUM POSSIBLE EN CAS DE 2 EME EMPLOIE

Par **chevallierste**, le **19/06/2019** à **10:28**

Bonjour,

Le vie fais qu'après une longue période de chômage (18 mois), j'ai retrouvé un travail en CDI.

Je suis en difficulté financière et j'aurais besoins de trouver un 2 eme travail ponctuel afin de remboursé mes dettes.

a ce jour je travail 5 jours par semaine et 35h (lundi au vendredi) par semaine.

J'ai trouvé un travail de week end sur la period novembre à mi janvier et de week end.

ai je le droit de travaillé du lundi au jeudi sur mon premier travail et le samedi en dimanche pour mon second job.

Sachant que mon congé du 1er job du vendredi sera du a ma 5 eme semaine de congés et mes RTT posé tous les vendredi durant 2 mois et demi.

Merci de votre aide et réponce

cordialement

stéphane